

L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRALE :

Déficit neurologique soudain d'origine vasculaire, la circulation sanguine d'une partie du cerveau est interrompue, provoquant une perte de connaissance ou d'un trouble de la conscience. D'un déficit moteur touchant toute une moitié du corps (droit ou gauche).

SIGNES :

- Une déformation de la bouche



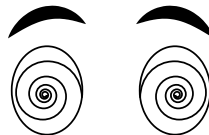
- Une faiblesse ou un engourdissement d'un ou des deux côtés du corps



- Une difficulté du langage ou de la compréhension



- D'une diminution ou une perte de la vision d'un oeil ou des deux.



- D'un mal de tête important, soudain et inhabituel, sans cause apparente.








- D'une perte de l'équilibre, d'une instabilité à la marche ou de la survenue de chutes inexplicables.



L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRALE :

CONDUITE A TENIR :

-  **Installer la victime en position strictement horizontale à plat ou en PLS si elle présente des nausées et des vomissements.**
-  **Rechercher les éléments spécifiques de l'AVC, les signes, les facteurs de risque et antécédents particuliers.**
-  **Obtenir un avis médical et respecter les consignes.**
-  **Surveiller attentivement la victime, particulièrement l'évolution des signes d'AVC, la conscience et la respiration.**
-  **Protéger la victime contre le froid.**

